

Dividende brut de € 2,00 par action

Modalités de mise en paiement

La Hulpe, le 22 avril 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 22 avril 2016 a décidé de distribuer un dividende brut de **2 euros** par action pour un montant total de 11,26 millions d'euros.

Le dividende, net de précompte mobilier (PM) s'élèvera à **1,46 euro** par action ordinaire (27% de PM). La matérialisation de ce dividende se traduit par le "coupon" numéro 10.

Pour les actionnaires nominatifs, le paiement de ce dividende s'effectuera par virement bancaire à partir du 28 avril 2016.

Le service financier d'ATENOR est assuré par EUROCLEAR Belgium (boulevard du Roi Albert II à 1210 Bruxelles).

- Date de détachement (Ex date) 25 avril 2016
- Date d'enregistrement (Record date) . 26 avril 2016
- Date de paiement (Payment date) . . . 28 avril 2016



CALENDRIER FINANCIER :

Paiement du dividende	28 avril 2016
Déclaration intermédiaire du 1 ^{er} trimestre 2016	18 mai 2016
Résultats semestriels 2016	5 septembre 2016
Déclaration intermédiaire du 3 ^{ème} trimestre 2016	17 novembre 2016
Résultats annuels 2016	9 mars 2017
Assemblée Générale 2016	28 avril 2017

ATENOR est une société de promotion immobilière cotée sur le marché continu d'Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en terme de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter M. Sidney D. Bens, C.F.O.
Tél +32 2 387 22 99 – Fax +32 2 387 23 16 – Courriel : info@atenor.be – www.atenor.be

